

Mme. Souhayr Belhassen

Présidente de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme
(FIDH)

Merci, Monsieur le Président du Conseil du Civil Society Institute, Cher Artak, pour ces mots forts et mobilisateurs.

Excellences, Mesdames, Messieurs, chers amis,

Voilà dix huit mois, le Bureau international de la FIDH prenait la décision de tenir le 37ème Congrès en Arménie. Et pour la première fois depuis la création de la FIDH en 1922, de réunir l'ensemble de ses membres, dans la région de l'Europe de l'Est, de l'Asie centrale et du Caucase du Sud. Je souhaite, avant toute chose, remercier très chaleureusement celles et ceux sans lesquels une telle ambition n'aurait pu se réaliser : les militantes, les militants et tous les responsables de notre ligue arménienne, le Civil Society Institute.

Vingt ans après la chute du Mur de Berlin, nous voilà réunis dans une région meurtrie et fragile ; entre répressions sauvages, dictatures, conflits gelés, corruption, et progrès démocratiques.

Et une lutte pour les droits de l'Homme exemplaire, courageuse, qui n'a jamais cessé.

Vingt ans après l'adoption des instruments de l'OSCE sur la dimension humaine, héritiers de Vaclav Havel et de Sergueï Kovalev, nous voilà réunis en Arménie, un pays dont la situation nous intéresse au plus haut point : les frontières qui demeurent fermées avec la Turquie et l'Azerbaïdjan, le voisinage de l'Iran et de la Géorgie, théâtre d'une guerre récente... Venir en Arménie, c'est aussi venir dans toute la région.

Nous nous félicitons d'accueillir parmi nous des participants venus de tous ces pays.

Notre réunion en Arménie n'aurait pas été possible sans la coopération des autorités arméniennes que je veux remercier d'avoir répondu positivement à la demande de la FIDH de tenir son Congrès mondial en Arménie.

Nous réunir en Arménie, c'est surtout permettre à nos collègues venus d'une centaine de pays et de toutes les régions du monde, d'en découvrir la situation.

C'est l'occasion de faire valoir nos préoccupations et nos préconisations, avec l'exigence et l'obstination qui caractérisent la FIDH. Comme nous le faisons à l'époque de l'URSS, comme nous l'avons fait depuis que l'Arménie a recouvré son indépendance, comme nous l'avons fait à l'occasion du scrutin électoral de mars 2008 et depuis lors.

Car la FIDH, avec CSI et de nombreux autres acteurs de la société civile arménienne, demeure préoccupée par l'administration de la justice en Arménie. Nous l'avons exprimé à plusieurs reprises ces derniers mois aux autorités au plus haut niveau – et ce matin encore au Président de la République, comme nous l'avons dit hier aux familles des victimes et des

prisonniers politiques : la FIDH demande la libération immédiate des prisonniers politiques ; la FIDH réitère sa demande d'une enquête indépendante et crédible sur les événements de mars 2008 et sur l'usage disproportionné de la force par les services de sécurité. Nous avons exprimé nos préoccupations sur les conditions d'organisation et de tenue des scrutins électoraux, ou encore, huit ans après la fermeture de la chaîne de télévision A1+ , sur la liberté de l'information.

L'ensemble de ces points préoccupent le Congrès de la FIDH tout entier, qui aujourd'hui par ma voix lance un appel aux autorités : nous espérons des réponses concrètes à ces préoccupations. Nous persisterons jusqu'à les obtenir.

Notre ami le Président Diouf le sait, qui, en tant que président de la République du Sénégal, avait ouvert en 1997 dans son pays le premier Congrès de la FIDH en Afrique subsaharienne : notre franchise n'a d'égale que notre obstination. Mais, cher Abdou Diouf, votre présence parmi nous, désormais en tant que Secrétaire général de la Francophonie, en atteste : la franchise est la base d'un dialogue constructif et de progrès véritables. Merci de votre soutien, et d'avoir fait le déplacement pour ouvrir notre Congrès, une nouvelle fois.

Notre Congrès a lieu quelques jours avant la commémoration du 95ème anniversaire du génocide arménien. Une visite de notre Congrès au Mémorial du génocide est ainsi prévue. Notre Congrès coïncide avec les difficiles tentatives de relance du dialogue entre la Turquie et l'Arménie. Signe encourageant, les sociétés civiles, elles, vont de l'avant à l'instar de nos amis des ligues turques et arménienne de la FIDH dont le formidable travail ces derniers jours sera présenté au Congrès. Je les remercie de leur énergie constructive.

Notre Forum soulève une question centrale pour toute société, une question politique majeure : le rôle de la justice dans la prévention des crimes internationaux, dans leur répression, dans la réparation des victimes. Plus largement en fait, ce que nous voulons souligner avec force lors de notre Congrès, c'est le rôle majeur d'une justice effective et indépendante pour la construction d'une société démocratique.

Et nous le constatons : notre aspiration à la justice, comme les obstacles que nous rencontrons pour la concrétiser, sont communs à toutes les régions du monde.

Rechercher la voie de recours effective qui entendra les victimes des crimes les plus graves ; contester la volonté défaillante des autorités nationales d'enquêter, de juger, de réparer les crimes les plus graves ; remédier à l'incapacité des justices nationales d'assumer pleinement leur rôle ; accompagner les victimes dans leur quête de réparation ; obtenir les garanties de non-répétition de crimes commis ; contraindre les responsables nationaux à renoncer au crime car il leur coûterait plus qu'il ne leur rapporte : ces enjeux essentiels sont constitutifs de notre quotidien où que nous agissions.

Le Forum qui ouvre notre Congrès fournit l'occasion unique de partager nos expériences au sein de chaque région et entre les différentes régions. Car, je prends le risque de l'immodestie, les ligues membres de la FIDH ont accumulé une expérience précieuse dans leur quête de justice. Alors, partageons ces expériences !

Le Statut de Rome sur la Cour pénale internationale le prévoit : l'absence de volonté d'enquêter, poursuivre et juger est désormais sanctionnable. Démasquons partout la défaillance lorsque les responsables politiques fuient les engagements souscrits par leur État!

Et lorsque c'est possible, aidons les volontés naissantes à porter leurs fruits au bénéfice des victimes et, au-delà, de la société toute entière.

La « volonté », « l'effectivité », ces concepts sont complexes et suscitent des débats et des polémiques parfois violents. N'est-ce pas là le signe que la justice est devenue un enjeu politique majeur?.

Pour en débattre, nous bénéficions de la présence du Procureur de la Cour pénale internationale, Luis Moreno Ocampo, qui a tenu à être parmi nous aujourd'hui. Vous le savez, Monsieur le Procureur, cher Luis, la FIDH est un partenaire quotidien de la CPI, un partenaire fidèle, donc un partenaire exigeant. Et nous vous le démontrerons certainement encore pendant ce Forum : un partenaire toujours insatisfait ! Je vous remercie d'autant plus d'être à nos côtés, comme je remercie Françoise Tulkens, Vice présidente de la Cour européenne des droits de l'Homme, d'être une nouvelle fois à nos côtés dans notre quête de compréhension et d'action.

Nous sommes aussi très honorés et fiers de recevoir au Forum de la FIDH, en plus des organisations membres de celle-ci, des représentants de la société civile arménienne. Il est essentiel de partager nos expériences et nos ambitions avec vous, chers amis arméniens et nous savons que vous tirerez pleinement profit des expériences personnelles et judiciaires réunies à Erevan pour la première fois.

Chers amis, l'action que nous menons contre l'impunité et les crimes internationaux comporte des risques importants. Nous sommes nombreux dans cette salle à en souffrir personnellement et Shirin Ebadi, qui en sait quelque chose, nous livrera tout à l'heure son analyse de la situation de la justice en Iran.

Nous aurons préalablement entendu le témoignage de Ekaterina Sokirianskaya, notre collègue du centre des droits de l'Homme Memorial, notre exceptionnel partenaire russe. Le tribut payé par Memorial à son engagement contre l'impunité et pour la justice aura été particulièrement lourd en 2009, avec l'assassinat le 15 juillet à Grozni de notre amie Natalia Estemirova. Inlassablement Natacha se tenait, debout, aux côtés des victimes des crimes les plus odieux. Ses enquêtes rigoureuses et le courage de ses dénonciations lui ont sans aucun doute coûté la vie. Pour honorer sa mémoire et pour appeler à ce que jamais pareil crime ne puisse se reproduire, la FIDH a décidé de dédier à Natalia Estemirova son 37ème Congrès, ici en Arménie.

Protéger les défenseurs des droits de l'Homme, soutenir l'édification d'une justice indépendante et effective : ces défis requièrent un effort de longue haleine et une mobilisation internationale et régionale beaucoup plus soutenue. Nous souhaitons pouvoir compter à cette fin avec l'engagement déterminé des acteurs nationaux et intergouvernementaux. La présence avec nous de l'OSCE, du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, est essentielle. Je remercie d'être à nos côtés aujourd'hui, en particulier le Commissaire européen Stefan Füle, chargé de l'élargissement et de la politique de voisinage, et l'Ambassadeur Janez Lenarcic, Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'Homme de l'OSCE. Et à mes côtés, M. Gagik Harutyunyan, Président de la Cour constitutionnelle de la République d'Arménie, auquel j'ai le plaisir de céder immédiatement la parole.

A tous je souhaite un Forum fructueux et mobilisateur !